

N/REF : 15/01/2025 11H53 C:026156 I:28741

V/Email reçu le Mercredi 15/01/2025 à 11H53

V/REF.IMM. 9234

IMMEUBLE : 5 COURS BERRIAT
5 COURS BERRIAT
38000 GRENOBLE

Urban Pierre 2
C/O ESSET PROPERTY MANAGEMENT
17 PLACE DES REFLETS
92097 PARIS LA DEFENSE

Fontaine, le 05 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 5 BERRIAT - M.BRASQUIES 06 77 84 13 59

MOTIF : INTERVENIR POUR
NOUS AVONS UN PROBLEME SUR LA PORTE DE L'IMMEUBLE DONNANT SUR LA COUR ET
LE BÂTIMENT B.
LES TRAVAUX ÉLECTRIQUES ONT ÉTÉ FAITS MAIS IL SEMBLERAIT QUE LA PORTE
SOIT CASSÉ. CELA RELEVRAIT PLUS DE LA MENUISERIE.

AU DERNIER ÉTAGE DU BÂTIMENT B, UNE PLAQUE A ÉTÉ ENLEVÉE ET N'A JAMAIS
ÉTÉ REMISE.

POUVEZ-VOUS LA REMETTRE SVP ? (CF. PHOTO CI-JOINTE)

Donneur d'ordre : Mme J CARCAILLON

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 22/01/2025 A 11H30 :

INTERVENTION DEPUIS LES PARTIES COMMUNES

CONTROLE DE L'INSTALLATION

FAIRE INTERVENIR UNE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DANS DIGICODE

REMISE EN PLACE DE LA TRAPPE D'ACCES A LA VMC DANS LA CAGE D'ESCALIER.

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 05/02/25 à 10H38 Mme J CARCAILLON

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5020021

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,50	H(s) Menuisier	1	73,82	110,73
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise(s) en oeuvre véhicule spécialisé	1	39,45	39,45
TOTAL H.T.				179,30
T.V.A. a 10,00%				17,93
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>197,23</u>

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN